

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{ème} (10/19/20)
Nom de site		Numéro	T15786
Adresse du site	19, rue Louis Bonnet	Hauteur	R+7 (25.20m)
Bailleur de l'immeuble	Social : I3F	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/01/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/05/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	02/07/2019

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	9m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6 à 11°
Estimation	0° < 4V/m - 120° < 5V/m - 240° < 4V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes existantes afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. Les 3 autres antennes existantes de 1.4m seront rendus inactives.		
Zone technique	3 modules techniques supplémentaires de taille réduite et de couleur gris clair seront installés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.		
Hauteur antennes/sol	28.20m (Az 120°) 27.20m (Az 0 et 240°)		

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable ☐	Défavorable ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre social la Maison du bas de Belleville/ Accueil de jeunes enfants	126 Boulevard de Belleville	R+4	Non	66m	Inférieur à 1V/m
La Halte Garderie de Belleville / Accueil de jeunes enfants	124 Boulevard de Belleville	R+2	Non	74m	Inférieur à 1V/m
Ecole Elementaire	77 Boulevard de Belleville	R+3	Oui	46m	Inférieur à 1V/m
Crèche Robert Houdin / Accueil de jeunes enfants	16 Rue Robert Houdin	R+6	Non	99m	Inférieur à 1V/m
Ecole Maternelle	4 Bis Rue de la Présentation	R+1	Non	84m	Inférieur à 1V/m

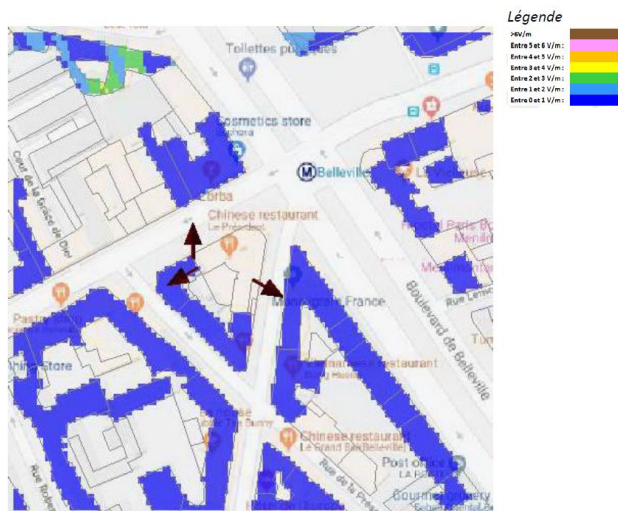
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

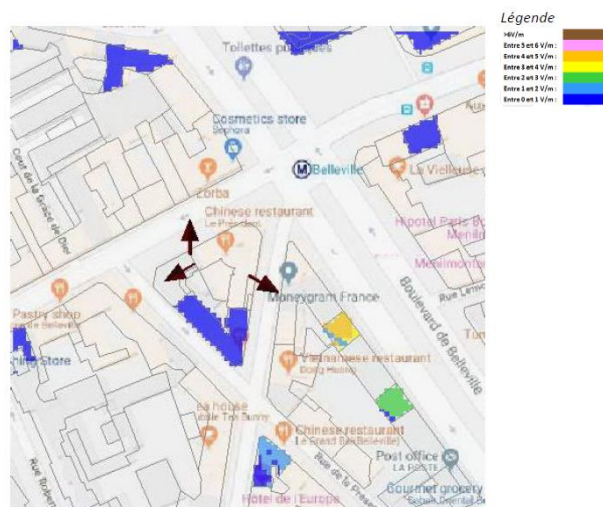
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



b. Azimut 120°

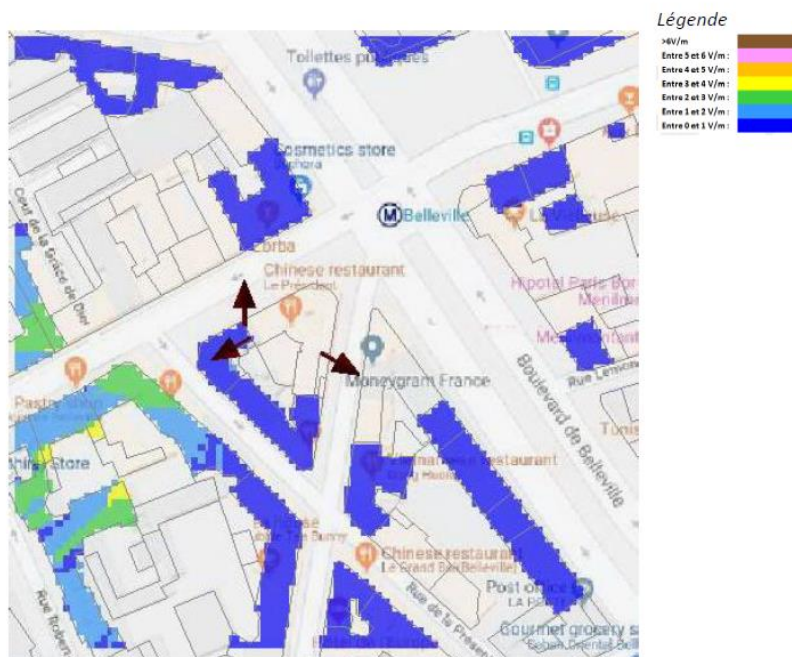
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 120°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	16.5 m	22.5 m	19.5 m

Les niveaux calculés dans l'EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

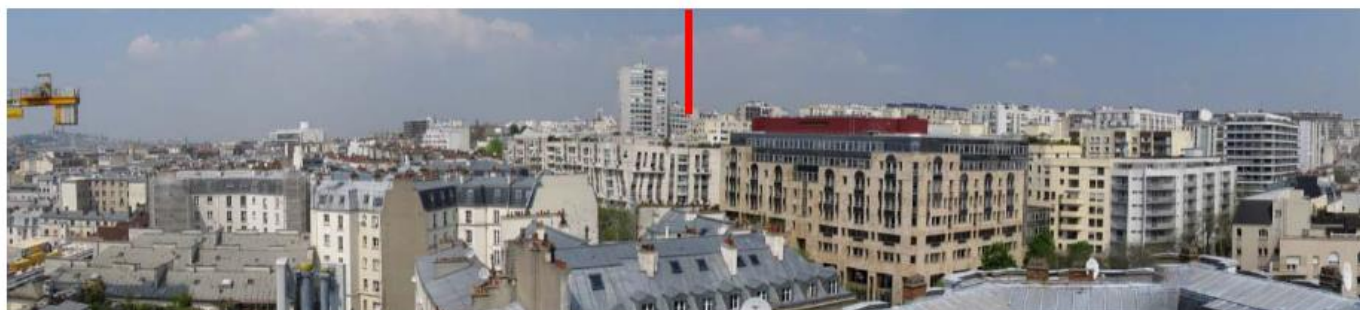


Etat projeté : Aucune modification visible

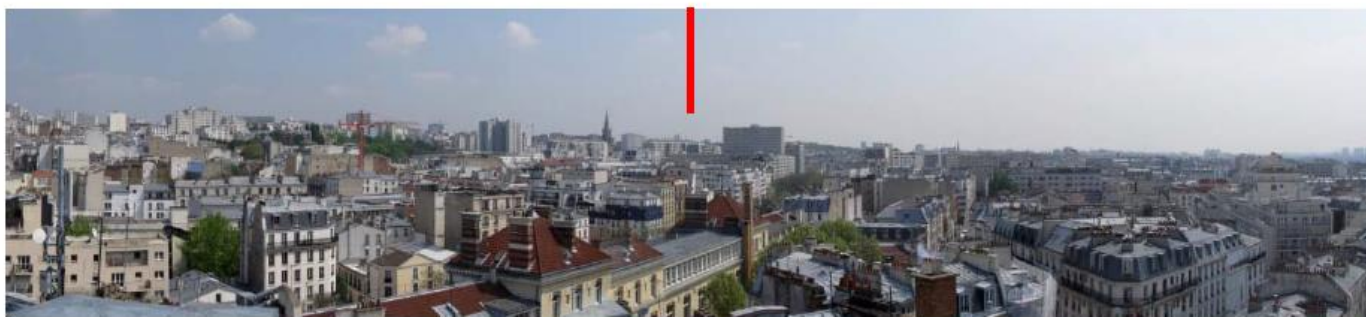


Vue des Azimuts

Azimut 1 0° :



Azimut 2 120° :



Azimut 3 240° :

